



Brûlures : suivi ambulatoire

Information destinée aux patients

INTRODUCTION	3
SOINS DES BRÛLURES À DOMICILE : INSTRUCTIONS	5
Soins des plaies	
Douche	
Exercices de mobilité (mobilisation)	
Repos et position surélevée	
Médicaments antidouleur	
Transport	
Aide à domicile	
Soins post-hospitaliers et suivi	
EN CONSULTATION À L'HÔPITAL	13
Consultation ambulatoire en soins des brûlures	
Consultation de suivi	
INFORMATIONS GÉNÉRALES	17
Attestation d'absence	
Contacts	
Questions à votre médecin ou au personnel infirmier	

Le centre des brûlés vous propose un **trajet ambulatoire** pour le suivi de vos brûlures. Cela signifie que vous pouvez rentrer chez vous et que vous n'avez pas (ou plus) besoin de rester à l'hôpital. Vous devrez cependant vous présenter régulièrement à l'hôpital. Pendant ces consultations, nous examinons l'évolution de la cicatrisation de vos brûlures et déterminons de quel soutien vous avez encore besoin.

Dans cette brochure, vous trouverez **des instructions pour le soin de vos brûlures** à domicile. Il est important de les respecter autant que possible. Si les soins ne se passent pas comme prévu ou si vous avez des questions, contactez le centre des brûlés, soit directement, soit par l'intermédiaire du personnel infirmier à domicile. Vous trouverez les coordonnées du centre à la fin de cette brochure. Nous restons à votre écoute pour vous aider.

SOINS DES BRÛLURES À DOMICILE : INSTRUCTIONS

SOINS DES PLAIES

C'est généralement du **personnel infirmier à domicile** qui se charge des soins de vos plaies. Dans certains cas, vous pouvez assurer vous-même les soins des plaies ou un membre de votre famille peut s'en charger (avec les conseils appropriés). Vous recevrez plus d'informations à ce sujet lors de la consultation en soins ambulatoires des brûlures à l'hôpital.

La fréquence des soins à apporter varie d'une personne à l'autre. Par exemple, tous les jours ou tous les deux jours. Vous recevrez des instructions personnalisées au centre des brûlés.

Il est également possible **que le pansement doive rester en place** jusqu'à une certaine date.

- Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de faire appel à du personnel infirmier à domicile ; le contrôle et le changement du pansement se font lors de la consultation ambulatoire au centre des brûlés.
- Si vous êtes dans ce cas, vous ne pourrez pas prendre de douche pendant quelque temps, car le pansement doit rester sec.

Pour commencer les soins à domicile par du personnel infirmier, vous devez avoir **une demande de soins infirmiers à domicile pour le soin des plaies**. Le médecin y précise les instructions pour le soin des brûlures. Cette demande est établie à votre nom ; vous devrez la remettre au personnel infirmier qui viendra effectuer les soins à votre domicile.



Le médecin délivre également une **prescription électronique pour des antalgiques et du matériel de soin des plaies**. Vous irez les chercher à la pharmacie dès que possible, avant que l'infirmier ou l'infirmière ne vienne chez vous.

Vous pouvez contacter vous-même un infirmier/une infirmière à domicile, par l'intermédiaire de votre mutuelle, d'organismes comme la Croix Jaune et Blanche, ou en contactant du personnel infirmier à domicile indépendant. Si nécessaire, le personnel infirmier du centre des brûlés vous aidera dans cette démarche.

Pour que les soins se déroulent le mieux possible, demandez au personnel infirmier à domicile de vous prévenir (par téléphone) **environ une heure avant le rendez-vous**. Ce délai est nécessaire pour que vous puissiez prendre les antalgiques prescrits à temps et, si nécessaire, vous doucher.

Veillez à avoir à portée de main le matériel de soins, la demande de soins infirmiers à domicile pour les soins de plaies et une vignette de mutuelle.



À la maison, vérifiez chaque jour les éléments suivants :

- ✓ Votre température corporelle à l'aide d'un thermomètre
- ✓ Si le pansement est toujours bien en place
- ✓ Contrôlez qu'il n'y a pas de fuite : une coloration grise ou brune du pansement est normale, mais le liquide qui suinte de la plaie ne doit pas s'écouler sur les bords. Le bandage de protection ne doit pas non plus être trempé. Si vos vêtements sont mouillés, il s'agit alors d'une fuite anormale.

Contactez le personnel infirmier à domicile et, si nécessaire, le centre des brûlés :

- ✓ Si la douleur n'est pas maîtrisée, malgré le respect scrupuleux du schéma thérapeutique
- ✓ Si le pansement dégage une mauvaise odeur
- ✓ Si le pansement s'est déplacé et que la plaie n'est plus couverte
- ✓ En cas de fuite anormale

DOUCHE

La meilleure façon et la plus simple de nettoyer une brûlure est de la passer sous l'eau courante. Il vaut mieux éviter de prendre un bain dans de l'eau stagnante.

- Vous pouvez retirer les **bandages ou filets tubulaires** avant la douche. Les bandages peuvent être lavés à 90 °C, puis réutilisés.
- Le **pansement** lui-même ne devra être retiré qu'après que vous soyez lavé(e). Mouillez bien le pansement sous la douche. Cela permettra de le décoller et de l'enlever facilement. Pour retirer les pansements adhésifs, vous pouvez, si nécessaire, utiliser un dissolvant à pansement.
- Lavez délicatement les brûlures avec un **savon neutre pour la peau** (« **savon sans savon** »), un **gel douche ou une huile de douche** (pH 5, par exemple de type Eucerin®).
- À chaque douche, utilisez un **gant de toilette propre** et une serviette propre.
- Réglez la **température** de l'eau pour qu'elle soit agréable. Pour que le jet d'eau coule avec plus de douceur sur les brûlures, vous pouvez recouvrir le pommeau de douche d'un gant de toilette propre et irriguer ainsi la brûlure.
- Après la douche, **enveloppez la plaie dans une serviette propre** en attendant le personnel infirmier. Si l'état de votre brûlure le permet, vous pouvez également enfiler un peignoir propre.

S'il y a un risque de chute ou de malaise, il est indispensable de vous faire accompagner pendant votre douche. Dans ce cas, vous recevrez une demande pour « aide à la toilette » dans le cadre des soins à domicile.

EXERCICES DE MOBILITÉ (MOBILISATION)

La peau qui a été brûlée a tendance à se rétracter pendant le processus de guérison et la cicatrisation, c'est pourquoi le ou la kinésithérapeute vous prescrira des **exercices de mobilisation**. Il est important de suivre ces instructions correctement et régulièrement. Ces exercices sont particulièrement utiles en cas de brûlures au niveau des articulations, car ils permettent d'éviter des problèmes ultérieurs de mobilité articulaire.

Le/la kinésithérapeute du centre des brûlés vous remettra un petit guide pratique illustré avec des photos. Cela vous aidera à effectuer correctement les exercices. Si nécessaire, vous recevrez également une prescription pour des séances de kinésithérapie en ambulatoire près de chez vous.

REPOS ET POSITION SURÉLEVÉE

En cas de brûlures aux extrémités, comme les mains, les pieds, les avant-bras et les jambes, on vous demandera de garder la ou les parties du corps concernées en **position surélevée** pendant les premiers jours (ou jusqu'à nouvel ordre).

- Si l'on vous indique que vous devez garder la main en position surélevée, cela signifie que vous devez la tenir plus haut que votre cœur. N'utilisez pas d'écharpe de portage, car cela pourrait occasionner des problèmes supplémentaires au niveau des épaules.
- Vous pouvez utiliser des coussins pour surélever votre pied, votre jambe ou votre avant-bras.



Main plus haute que le cœur



Main surélevée



Pied surélevé

Si vous avez des brûlures au niveau de la jambe ou du pied, le/la kinésithérapeute vous expliquera comment vous déplacer au mieux. L'utilisation de béquilles n'est pas autorisée, car cela vous empêche de garder la jambe ou le pied en hauteur.

Pour parcourir de longues distances, utilisez un **fauteuil roulant avec repose-jambes**. Pour vous déplacer dans l'hôpital, vous pourrez vous procurer un fauteuil roulant à l'accueil. Vous pouvez également louer un fauteuil roulant équipé de repose-jambes auprès de votre mutuelle. Vous payerez alors une location modérée ou une caution.

Pourquoi la position surélevée est-elle nécessaire ?



Il est normal qu'un gonflement (*œdème*) apparaisse après une brûlure, surtout lorsqu'elle touche les membres. Le gonflement comprime les capillaires, limitant l'apport en oxygène aux cellules cutanées, ce qui accélère leur dégradation. Tout cela entraîne un allongement du temps de guérison de la brûlure, avec un risque accru d'infections et la nécessité éventuelle d'une intervention chirurgicale. En surélevant la partie du corps touchée par une brûlure, on réduit le gonflement.

MÉDICAMENTS ANTIDOULEUR

Si la brûlure en soi est douloureuse, les soins qu'il faut lui apporter le sont aussi. Vous recevrez dès lors un schéma thérapeutique et une prescription pour des antalgiques.

- Veillez à toujours bien suivre les instructions du schéma thérapeutique prescrit pour la douleur afin que les soins de la plaie puissent se dérouler dans les meilleures conditions.
- N'oubliez pas de prendre vos antalgiques environ **une heure avant le début des soins de la plaie**. Et ce, aussi bien pour les soins à domicile que lorsque vous vous rendez à l'hôpital pour un contrôle.
- Attention : il vous est **interdit de conduire** si vous prenez certains types d'antalgiques, tels que les dérivés de la morphine.

TRANSPORT

Si vous ne conduisez pas ou n'êtes pas autorisé(e) à conduire, en raison de la localisation ou de la gravité des brûlures, ou en raison des antalgiques qui vous ont été prescrits, vous devrez trouver vous-même un autre moyen de transport pour vous rendre à l'hôpital et pour le retour à la maison. Demandez l'aide de votre famille, vos proches ou vos connaissances.

Si vous ne trouvez pas de solution, l'équipe du centre des brûlés pourra vous aider à organiser votre transport.

AIDE À DOMICILE

Si vos brûlures vous empêchent d'effectuer vos tâches ménagères ou d'autres activités quotidiennes, comme les soins d'hygiène, vous pouvez demander de l'aide.

Cette aide peut prendre les formes suivantes :

- Aide ménagère (ménage, repassage)
- Aide familiale (toutes sortes de tâches ménagères telles que cuisiner, faire la lessive ou les courses)
- Repas à domicile
- Demande d'une alarme personnelle
- Demande d'aides telles qu'un lit médicalisé, un siège de toilette, un fauteuil roulant, une canne ou un déambulateur
- Soins à domicile (soins des plaies, aide à la toilette, aide aux soins post-hospitaliers)
- Soutien psychologique pour surmonter l'accident

Si, après avoir lu ces informations, vous constatez que vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à en informer le personnel infirmier, les assistants sociaux ou les coordinateurs des soins. Ils feront tout leur possible pour vous aider dans les meilleurs délais. Pour certaines demandes, il faudra toutefois tenir compte de listes d'attente.

Avant de démarrer un soutien psychologique à domicile, vous serez toujours pris(e) en charge par les psychologues ou les coordinateurs des soins du centre des brûlés.

Les coordonnées des assistants sociaux, des psychologues et des coordinateurs des soins se trouvent à la fin de cette brochure.

SOINS POST-HOSPITALIERS ET SUIVI

Heureusement, la plupart des brûlures superficielles guérissent en deux à trois semaines. Une fois guéries, les brûlures superficielles entraînent des **altérations cutanées** comme des rougeurs, une sécheresse ou une décoloration de la peau. Avec des soins post-hospitaliers adaptés, ce problème disparaît généralement spontanément au bout de quelques mois à un an.

Une brûlure peut laisser une cicatrice permanente ou non, en fonction de la personne. Cela dépend, par exemple, de la profondeur de la brûlure, du type de brûlure et de votre type de peau.

Les soins post-hospitaliers consistent à **hydrater** la peau avec une crème ou une lotion neutre (par exemple de type Nivea® ou Eucerin®) et à utiliser, pendant un an, une **crème solaire avec indice de protection 50** offrant une protection maximale contre les UV.



Vous trouverez plus d'informations sur les soins post-hospitaliers des brûlures dans la brochure **Brûlures : traitement et suivi**, à retrouver sur www.uzleuven.be/fr/brochure/701690. Vous pouvez aussi le demander au centre des brûlés.



EN CONSULTATION À L'HÔPITAL

Même dans le cadre d'un trajet de soins ambulatoires, où une grande partie des soins se fait à domicile, vous devrez vous rendre en consultation à l'hôpital à intervalles réguliers. Il peut s'agir d'une consultation ambulatoire en soins des brûlures dans le centre des brûlés ou d'une consultation de suivi en consultation générale chez le chirurgien spécialisé dans les brûlures.

- Pour chaque consultation, vous devrez vous enregistrer à l'avance avec votre carte d'identité au [guichet d'inscription](#) situé dans le hall d'accueil de l'hôpital. Ce n'est qu'à cette condition que vous aurez droit à la prise en charge financière de votre mutuelle. Vous pouvez également vous inscrire via l'application *Mynexuzhealth* dès votre arrivée à l'hôpital.
- Une fois inscrit(e), vous recevrez un [code QR](#). Vous le scannerez à votre arrivée dans la salle d'attente du centre de soins ambulatoires ou de la consultation de suivi. Le personnel infirmier sera ainsi informé de votre arrivée.
- Vous pouvez vous faire accompagner par un [proche](#). Limitez-vous de préférence à une seule personne.
- Dès le début de la consultation, pensez à demander toutes les [attestations et prescriptions](#) nécessaires.

CONSULTATION AMBULATOIRE EN SOINS DES BRÛLURES

- Au centre des brûlés
- Chaque semaine (sauf accord contraire, en fonction de votre situation)
- Suivi du processus de guérison

Lors d'une consultation en ambulatoire pour le traitement des brûlures, on évalue la **cicatrisation de la brûlure**. Le personnel infirmier détermine s'il est nécessaire de faire appel à un kinésithérapeute, un chirurgien spécialisé dans les brûlures, un intensiviste, un psychologue ou un travailleur social.

Si des **soins des plaies** doivent être effectués lors de la consultation :

- Prenez vos antalgiques une heure avant les soins, selon la posologie prescrite.
Attention : si vous prenez des antalgiques à base de dérivés de la morphine, il vous est interdit de conduire. Il faudra dans ce cas vous faire accompagner à l'hôpital.
- Apportez vos propres pommades afin d'éviter des frais supplémentaires.
- Signalez dès votre arrivée si vous êtes à jeun ou si vous avez besoin d'antalgiques supplémentaires.

À jeun

- Pour soulager votre anxiété pendant les soins, des médicaments supplémentaires sont parfois administrés. Selon le type de médicament, vous devrez être à jeun pour la consultation.
Nous vous indiquerons à l'avance combien de temps avant l'intervention vous ne devez plus manger ni boire.
- N'oubliez pas qu'après les soins, vous devrez encore rester un certain temps à l'hôpital, jusqu'à ce que les effets du médicament se soient complètement dissipés. Ce n'est qu'après avoir reçu l'autorisation du médecin que vous pourrez boire à nouveau, puis manger.



Lors de la consultation, on vous expliquera également **comment assurer le suivi** des brûlures déjà guéries.

Chez certains patients, le chirurgien spécialisé dans les brûlures décidera qu'une **intervention chirurgicale** est nécessaire. Cette intervention se justifie, par exemple, lorsque la guérison de la brûlure prend plus de deux ou trois semaines, en fonction de la partie du corps touchée et le type de brûlure.

Avant l'opération, une consultation préopératoire avec l'anesthésiste sera organisée, vous y recevrez des instructions claires pour savoir si vous devez être à jeun et quels médicaments vous pouvez continuer à prendre parmi ceux que vous prenez couramment. L'opération elle-même a toujours lieu dans le cadre d'une hospitalisation programmée.

CONSULTATION DE SUIVI

- Lors de la consultation générale chez le chirurgien spécialisé dans les brûlures
- Tous les trois à six mois, pendant un à deux ans (sauf accord contraire, en fonction de votre situation)
- Suivi des brûlures (profondes)

Pour les soins post-hospitaliers des brûlures profondes, qui nécessitent une surveillance continue de la cicatrice, nous programmons une **consultation de suivi des brûlures**. Cette consultation permet de détecter d'éventuels problèmes liés à la brûlure et de les suivre.

Une consultation de suivi est une consultation multidisciplinaire, cela signifie que des professionnels de santé de différentes disciplines sont impliqués. L'équipe qui va vous suivre est composée de professionnels parmi les suivants :

- un chirurgien spécialisé dans les brûlures et son assistant
- un kinésithérapeute
- un psychologue ou un coordinateur de soins
- un travailleur social
- un bandagiste spécialisé dans les vêtements de compression, les bandages en silicone, les attelles et les éclisses

Important : apportez toujours vos vêtements de compression, vos bandages en silicone, vos attelles et/ou vos éclisses lors de la consultation de suivi, afin que l'équipe puisse évaluer s'il faut les remplacer.

En plus des soins physiques apportés à la cicatrice, ce sera l'occasion de prendre un moment pour réfléchir au processus de guérison, aux difficultés rencontrées et aux conséquences éventuelles auxquelles vous faites face à cause de vos brûlures. Toute l'équipe reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette étape du processus de guérison. N'hésitez donc pas à aborder ces problèmes.

Le suivi de la cicatrice est adapté à chaque cas particulier. Il arrive, par exemple, que les enfants rencontrent des problèmes pendant leur croissance et à la puberté, à cause de leur cicatrice. C'est pour cette raison que les enfants font souvent l'objet d'un suivi plus long.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ATTESTATION D'ABSENCE

Si nécessaire, le médecin vous remettra un certificat d'absence pour l'école ou le travail. Ce certificat couvre toute la durée nécessaire à la guérison complète des brûlures.

Si vous avez besoin d'une prolongation de votre certificat parce que vous ne pouvez pas encore reprendre le travail, ou si vous souhaitez reprendre une activité adaptée, nous en discuterons lors des consultations de suivi ; vous pouvez aussi vous adresser à votre médecin traitant.

CONTACTS

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes, vous pouvez contacter le centre des brûlés par téléphone
24 heures sur 24 :

- tél. 016 34 87 50
- tél. 016 34 87 56
- tél. 016 34 87 52

- **Coordination des soins infirmiers** tél. 016 34 11 25
zorgcoördinatie.brandwonden@uzleuven.be

Médecins

Spécialiste en soins intensifs pour grands brûlés tél. 016 34 40 17
Chirurgien spécialisé dans les brûlures tél. 016 34 87 21

- **Assistant(e) social(e)** tél. 016 34 86 20
- **Psychologue chargé(e) de la coordination des soins** tél. 016 34 17 94
- **Kinésithérapeutes** tél. 016 34 05 61
- **Vêtements de compression — VIGO** tél. 016 34 07 55

Vous trouverez notre équipe au complet, avec leurs noms et photos, sur www.uzleuven.be/fr/intensieve-zorg-8.

© juin 2026 UZ Leuven

Ce texte et ses illustrations ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation du département de Communication de l'UZ Leuven.

Conception et réalisation

Ce texte a été rédigé par l'équipe du centre des brûlés, en collaboration avec le service Communication.

Vous pouvez également trouver cette brochure sur
www.uzleuven.be/fr/brochure/701902.

Les remarques ou suggestions concernant cette brochure peuvent être adressées à communicatie@uzleuven.be.

Éditeur responsable :
UZ Leuven
Herestraat 49
3000 Louvain
tél. 016 33 22 11
www.uzleuven.be

 mynexuzhealth



Consultez votre dossier médical
sur nexuzhealth.com
ou téléchargez l'application

